

GOUVERNANCE ASSOCIATIVE ET RESPONSABILITES. Maitriser les principes de la gouvernance associative

Mode de pilotage et de régulation, la gouvernance désigne les règles et les processus qui définissent de quelle manière les acteurs concernés participent à la concertation, la délibération et la prise de décision qui orientent les actions d'une structure. S'interroger sur son rôle en tant que bénévole membre des instances associatives c'est à la fois comprendre le cadre théorique de la vie associative et de ses différents organes de concertation et prises de décision mais c'est aussi savoir adapter les outils associatifs à l'évolution de nouveaux enjeux et comprendre l'articulation des acteurs bénévoles et professionnels afin de faire vivre au mieux son projet collectif. Cette formation à destination de bénévoles membres de conseils d'administration est l'occasion de revenir sur ces différentes dimensions au regard des réalités de missions et de l'organisation de l'association. Stratégie associative, vie démocratique, fonctionnement d'un conseil d'administration rôle et responsabilité de chaque acteur. Rôles et articulation de ses rôles, feront partie des thèmes abordés et seront étudiés au regard des situations spécifiques aux associations.

Objectifs

- ▀ Maitriser les principes de la gouvernance associative et de son fonctionnement.
- ▀ S'approprier ces connaissances au regard des problématiques propres au fonctionnement associatif dans une visée d'adaptation

Programme

- ▀ Connaître le cadre juridique associatif : loi 1901/statuts/règlement intérieur/projet associatif
- ▀ Connaître et comprendre le fonctionnement d'une association : organes et vie démocratique
- ▀ Comprendre et analyser le fonctionnement du conseil d'administration, du bureau et le rôle de chacun de ses acteurs.
- ▀ Comprendre l'articulation des responsabilités entre instances associatives, direction et professionnel.les de la structure, ainsi que les outils afférents
- ▀ La participation des personnes concernées à la vie démocratique
- ▀ Mettre en oeuvre et adapter les outils d'une bonne gouvernance

Date(s) :

14 février 2024

Lieu :

Nantes

Durée :

1 jour – 7 heures

Tarif adhérents :

Salarié.e.s : 290 €

Bénévoles : GRATUIT

Tarif non adhérents : 440 €

Public et pré-requis :

Tout public

Aucun pré requis

Méthodes pédagogiques :

- ▀ Apports théoriques
- ▀ Remise de supports écrits et atelier d'analyse collective

A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation.

Intervenante :

- ▀ Anouk GRAYON
- ▀ Raphaëlle MERLET

Pour les personnes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter.